

psychiatriezentrum münsingen
resp. *trouver ensemble des solutions.*

pzm

Rapport annuel 2023

Haus

6

Kein Durchgang

Av
pr



ant- opos



2023 a été une nouvelle année de bouleversements – pour les hôpitaux comme pour les cliniques psychiatriques. Les défis ont été nombreux, y compris pour le Centre psychiatrique Münsingen (CPM). Ils comprennent le manque de personnel qualifié, des tarifs insuffisants pour couvrir les coûts, des bâtiments nécessitant une rénovation, l'inflation et les prix élevés de l'énergie, ainsi que l'augmentation constante des admissions en urgence et des patient-e-s présentant des diagnostics complexes. Ces changements poussent nos collaborateur-trice-s, qui, à la limite de leurs capacités, jour et nuit, donnent le meilleur d'eux-mêmes pour les patient-e-s. Ils méritent donc non seulement notre estime et nos remerciements, mais aussi le plus grand respect pour leur engagement infatigable.

Nous savons que nous devons agir – maintenant. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons garantir et renforcer des soins psychiatriques intégrés de qualité pour la population. C'est la raison pour laquelle les conseils d'administration du

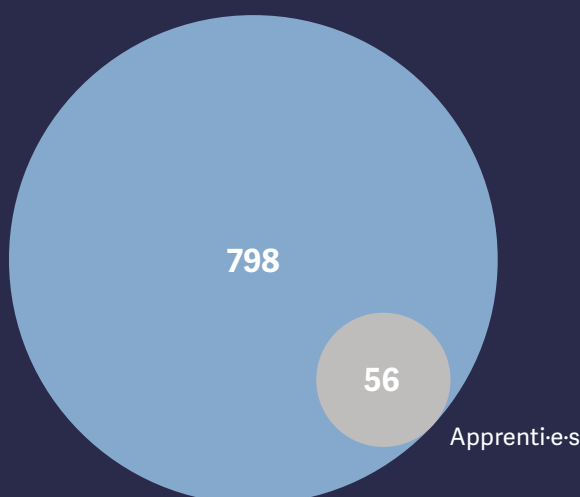
Centre psychiatrique Münsingen et des Services psychiatriques universitaires de Berne (SPU) ont soumis en novembre 2023 une proposition de fusion au Conseil-exécutif. Nous sommes convaincus, tout comme les SPU, que ce n'est qu'en unissant nos forces que nous parviendrons à relever les défis auxquels la psychiatrie est confrontée, dans une perspective d'avenir et pour le bien des patient-e-s.

Le Conseil-exécutif soutient le projet de fusion du CPM et des SPU. Ces établissements visent une fusion au 1^{er} janvier 2025 et vont entreprendre cette année, en collaboration avec la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration et avec le soutien d'une société de conseil, les études approfondies nécessaires à la fusion. Nous n'avons pas encore atteint la ligne d'arrivée. Il nous reste à parcourir un chemin ardu, tant sur le plan politique que technique et financier. Mais nous avons correctement déployé nos voiles, nous connaissons notre objectif et nous mettons tout en œuvre pour l'atteindre en unissant nos forces.

Dr Jean-Marc Lüthi, président
du conseil d'administration
Dr Ivo Spicher, directeur

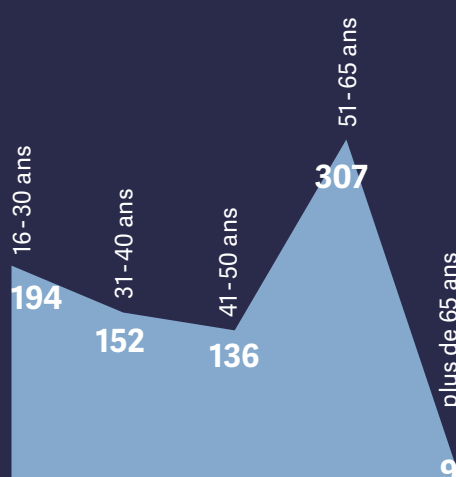
2023 en chiffres

Collaborateur·trice·s



Âge collaborateur·trice·s

Ø 43 ans



Patient·e·s

Stationnaires

2890

Ambulatoires

2493

Clinique de jour

47

Placements à des fins d'assistance

974

Urgences, stationnaires

1824

Durée du séjour, Ø en jours

30,4

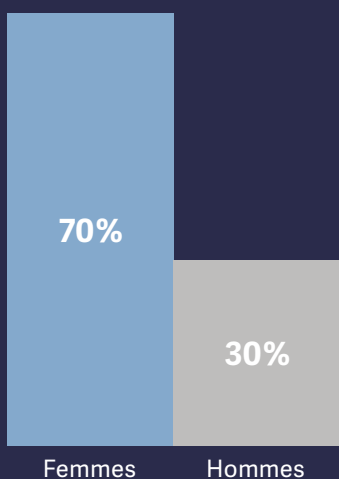
Jours de soins, stationnaires

98 862

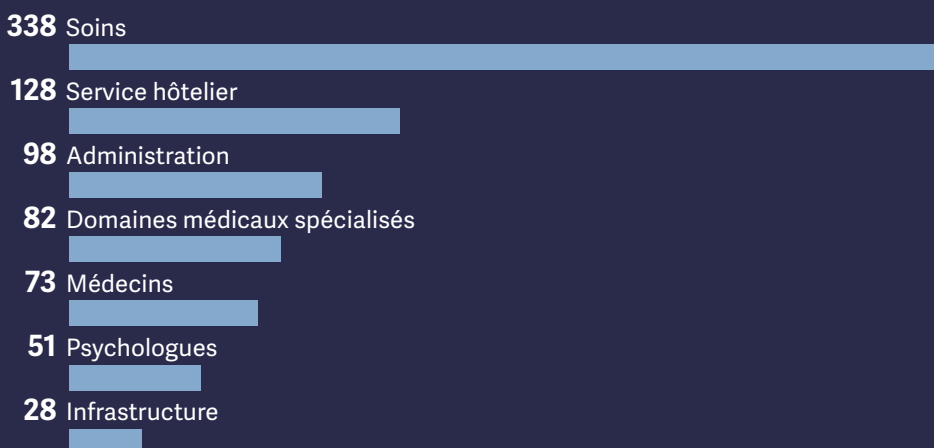
Les 6 nationalités les plus fréquentes



Hommes et femmes

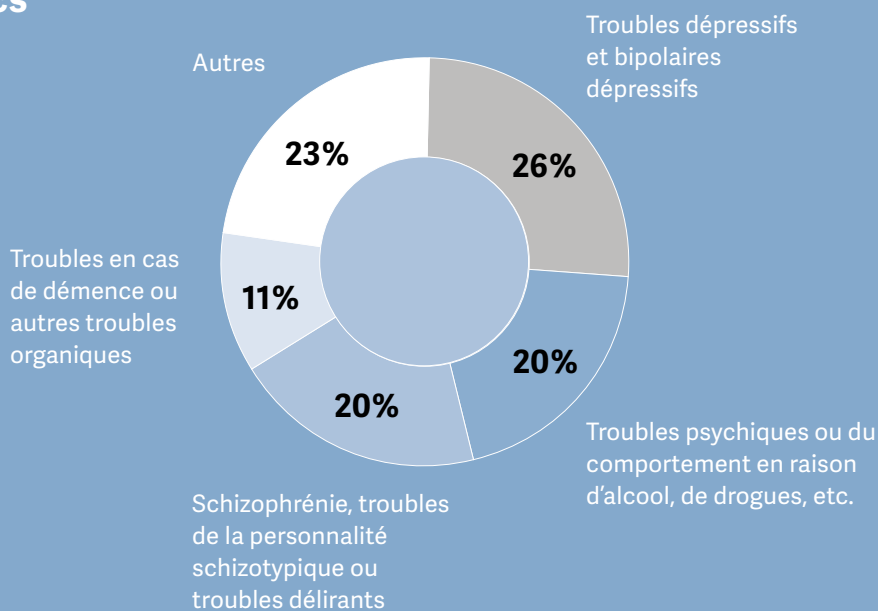


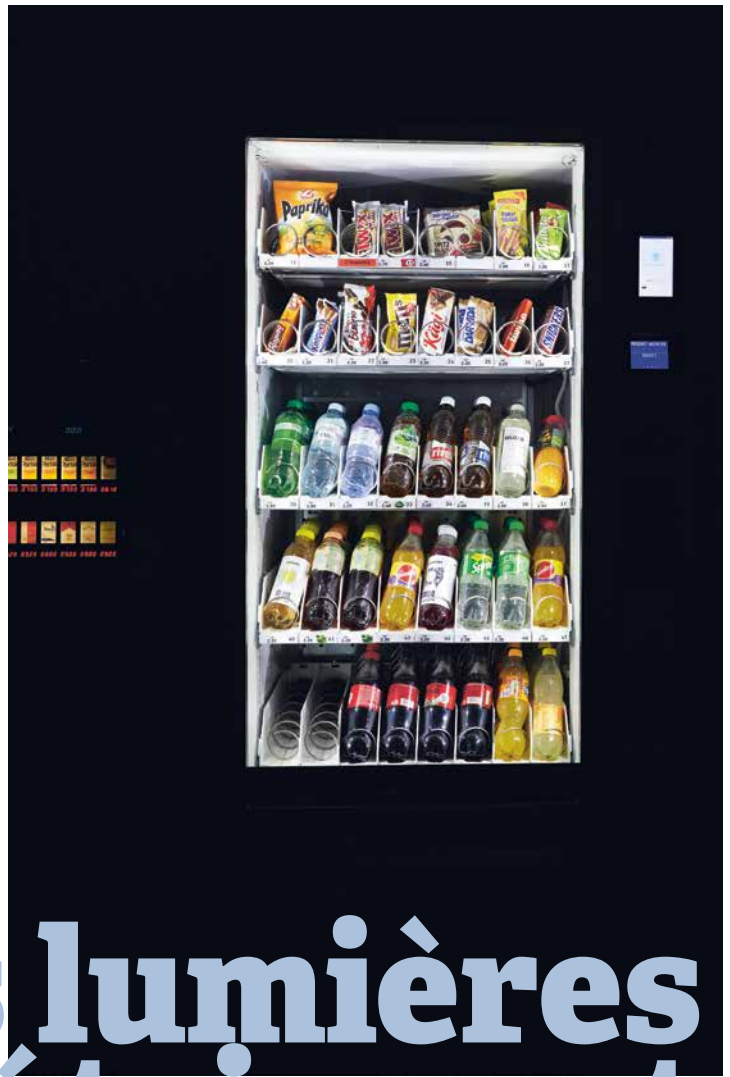
Qui travaille où ?



Diagnostics

stationnaires





Là où les lumières ne s'éteignent jamais

Reportage nocturne en images

La nuit, le silence règne dehors.

Aucun bruit de moteur, pas de rires ni de conversations. On n'entend que le bruissement des arbres et, de temps en temps, le pas ferme du veilleur de nuit.

Sur les façades, des fenêtres sombres, des fenêtres claires, un motif irrégulier d'ombre et de lumière. Et derrière, des gens qui dorment, des gens qui errent inquiets dans les couloirs, des gens qui travaillent.

Parfois, le silence de la nuit se glisse furtivement à l'intérieur et s'étend avec prudence. Il règne alors une atmosphère paisible dans les unités de soins, le personnel soignant de service remplit des rapports, écoute une musique

feutrée, bavarde, écoute attentivement les bruits de la nuit. Les soignant-e-s savent bien que l'ambiance peut soudain basculer dans les chambres, et le service peut rapidement se retrouver en ébullition. Des cris de désespoir, une poignante solitude, une soudaine colère éclatent souvent sans crier gare. Chaque nuit est ainsi différente des autres.

À l'approche du matin, la fragilité et la vulnérabilité de la nuit s'estompent.

Les parkings se remplissent à nouveau lentement de voitures et vélos, les employé-e-s enfilent leur tenue de travail, démarrent les ordinateurs et se mettent à la tâche. Une nouvelle journée commence. Qui sera, elle aussi, différente de toutes les autres.



1

Direction soins et formation

Le personnel soignant en point de mire

La pénurie de personnel qualifié constitue également un défi de taille pour le CPM. Début 2023, la direction soins et formation a donc lancé avec succès un nouveau programme de promotion des talents. Ce programme ouvre des possibilités de promotion passionnantes dans les domaines des soins et de l'éducation sociale, et offre des perspectives de développement. En outre, le CPM a augmenté les salaires des infirmier-ière-s avec diplôme et permet désormais aux soignant-e-s d'effectuer leurs études en soins infirmiers ES dans le cadre de leur travail au CPM. Le CPM dispose ainsi d'étudiant-e-s motivé-e-s et qui bénéficient d'un salaire conforme aux usages de la profession.

2

Gestion intégrée des capacités

Travailler ensemble à l'optimisation des flux de patient-e-s

En tant que prestataire de soins psychiatriques de base, le CPM a pour mission d'accueillir des patient-e-s jour et nuit. Pour assurer cette mission malgré l'augmentation du nombre d'admissions et d'urgences, il est nécessaire de trouver de nouvelles solutions. Dans le cadre du projet de gestion intégrée des capacités (GIC), le CPM teste depuis l'automne 2023 des mesures visant à optimiser le flux des patient-e-s – de leur enregistrement à leur sortie en passant par la recherche de lits. Les mesures ont été élaborées par des collaborateur-trice-s de différents groupes professionnels. Les premiers résultats sont très positifs.

Jalons

Nos collaborateur-trice-s sont au service des patient-e-s et des résident-e-s 24 heures sur 24, 365 jours par an. Ils y mettent toute leur expertise, leur énergie et leur enthousiasme. De plus, l'année dernière, nous avons pu mettre en œuvre ensemble des projets importants – voici les jalons, petits et grands, que nous avons posés en 2023.

3

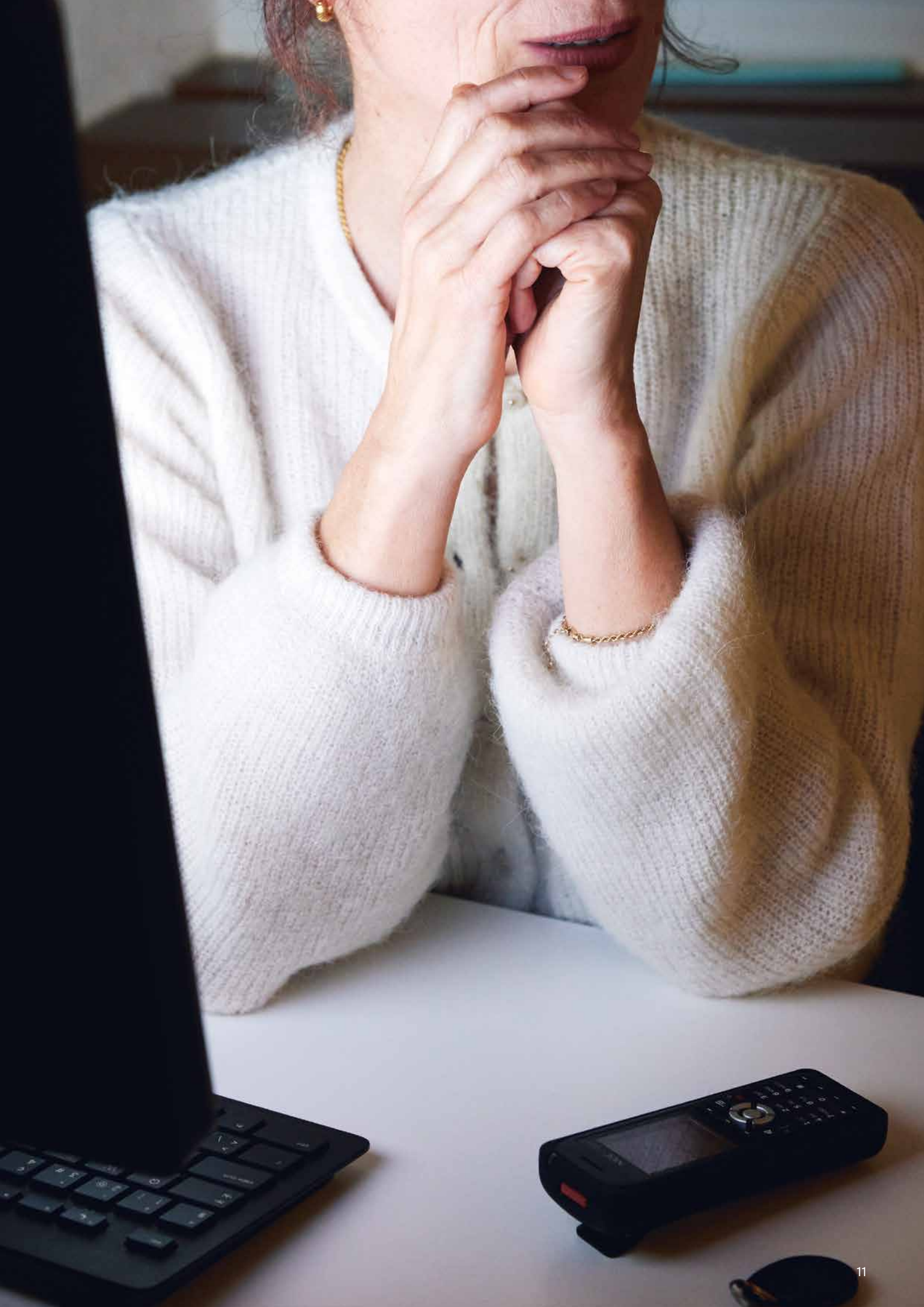
Ateliers

Développement du Living Museum

Le Living Museum se substitue à l'ergothérapie et à la sociothérapie classiques: en 2023, le département STAR (sociothérapie et ergothérapie) a entrepris, avec ses ateliers, une réorientation fondamentale. Depuis le 1^{er} mars 2024, le nouveau Living Museum, orienté vers le rétablissement, se concentre sur les patient-e-s et leur créativité. L'orientation sur le rétablissement signifie que la priorité est donnée à la récupération et au bien-être de la personne. Au Living Museum, les patient-e-s bénéficient d'un espace sûr pour expérimenter la normalité, l'autodétermination et l'efficacité personnelle et s'exprimer de manière créative – sans aucune évaluation ni prétention psychothérapeutique.









4

Panique satanique

Le CPM lance un débat spécialisé

Que doit faire le personnel qualifié lorsque des patient-e-s arrivent en thérapie en faisant état de violences rituelles? Cette question était au centre de la conférence du CPM « Les pièges de la thérapie psychotraumatique – comment gérer les témoignages de violence rituelle », qui s'est tenue en avril 2023. En organisant cette conférence, le CPM a posé les premières bases d'un large débat spécialisé sur la violence rituelle, la panique satanique et le concept de contrôle mental, ce qui a suscité un grand intérêt. Des expert-e-s de renom ont abordé ces thèmes sous différentes perspectives scientifiques et ont présenté des approches pour y faire face.

6

CPM SA

De nouvelles forces et une nouvelle expertise

L'assemblée générale de CPM SA a élu le Dr Erich Seifritz comme nouveau membre du conseil d'administration du CPM. Le CPM accueille ainsi un expert reconnu en la personne du directeur de la clinique de psychiatrie, psychothérapie et psychosomatique de la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich. Erich Seifritz succède à Waltrun Frick, qui a renoncé à ses fonctions après près de sept ans. Un changement a également eu lieu au sein de la direction: Mirco Plozza, directeur de longue date du Deltapark Resort à Gwatt, a repris la direction du personnel et des opérations. Il succède à Ursula Schaufelberger, qui a pris une retraite anticipée après 11 ans de service. La direction de M. Plozza est non seulement responsable du bon fonctionnement de la clinique, mais aussi du développement architectural global du CPM (voir page 16).

5

High and Intensive Care (HIC)

Une approche innovante pour les soins aigus

Lors du congrès PSY à Berne, le CPM a présenté une approche innovante en matière de soins intensifs psychiatriques. Le nouveau concept de l'unité de soins aigus 26/27 de la clinique pour dépression et anxiété s'inspire du modèle High and Intensive Care (HIC) des Pays-Bas ainsi que de l'approche axée sur le rétablissement. Grâce à cette nouvelle orientation, l'unité entend réduire les mesures de contrainte ainsi que les épisodes d'agression et fait pour cela appel de manière ciblée à des pair-e-s (expert-e-s de par leur propre expérience). La Haute école spécialisée bernoise Santé évaluera soigneusement l'impact du nouveau concept d'unité de soins sur le traitement et la perception du traitement par les patient-e-s.

7

En dialogue

Proche, ouvert, transparent

En 2022, le CPM se trouvait sous les feux de la rampe médiatique. En 2023, il était d'autant plus important de jeter des ponts, d'instaurer la confiance et la transparence, et de mettre en avant notre vaste expertise dans les domaines de la dépression, de l'anxiété, de la psychose et de la dépendance ainsi que de la neuropsychiatrie et de la psychiatrie gériatrique. Avec deux nouveaux formats de newsletter, des campagnes sur les médias sociaux, un travail médiatique, des manifestations, le traditionnel bazar d'automne et des publications dans des revues spécialisées, nous avons renforcé la présence professionnelle du CPM et favorisé le dialogue. Parallèlement, dans le cadre du projet de fusion avec les SPU, nous avons également formulé une vision pour l'avenir de la psychiatrie dans le canton de Berne (voir page 15).



Le CPM et les SPU veulent fusionner

En 2023, le CPM et les SPU ont examiné la possibilité de fusionner sous un nouveau nom dans le cadre du projet Morgenrot. En novembre, les deux établissements psychiatriques ont déposé une demande de fusion auprès du Conseil-exécutif. Celui-ci a approuvé le projet et a demandé des études approfondies.

L'année dernière, le CPM et les SPU ont consacré beaucoup de temps et d'énergie au projet Morgenrot. En février 2023, les deux grands établissements psychiatriques cantonaux ont informé les médias, lors d'une conférence de presse, qu'ils envisageaient de fusionner sous un nouveau nom. Les travaux intensifs liés au projet, auxquels ont participé 60 collaborateur-trice-s des deux entre-

prises et 20 expert-e-s externes, se sont achevés en automne. Les deux conseils d'administration se sont prononcés, indépendamment l'un de l'autre, en faveur de la fusion et l'ont proposée au Conseil-exécutif en novembre.

« La seule voie à suivre »

« La fusion des SPU et du CPM est la seule voie à suivre pour garantir et renforcer des soins psychiatriques intégrés de haute qualité pour la population du canton de Berne », souligne Jean-Marc Lüthi, président du conseil d'administration du CPM. En outre, la fusion permettra d'augmenter l'attractivité des deux cliniques en tant qu'employeur, de renforcer la formation et la recherche, et d'atteindre une rentabilité permettant le développement et l'innovation.

Le Conseil-exécutif soutient le projet

En janvier 2024, le Conseil-exécutif a annoncé qu'il soutenait le projet de fusion. Par la suite, la Direction de la santé, des affaires sociales et

de l'intégration (DSSI) du canton de Berne, le CPM et les SPU ont signé ensemble une déclaration d'intention (« letter of intent ») à ce sujet. Les deux établissements psychiatriques visent une fusion au 1^{er} janvier 2025. Mais avant d'en arriver là, les deux entités, en collaboration avec la DSSI et avec le soutien d'une société de conseil, doivent effectuer d'autres études approfondies et parcourir un chemin ardu, tant sur le plan politique que technique et financier. Jean-Marc Lüthi: « Nous connaissons maintenant l'objectif et avons confiance dans notre capacité à l'atteindre. »



Co

Pour que les nouvelles chambres répondent à toutes les exigences, une chambre a été construite sur place pour être testée.

Des espaces de santé

Le CPM établit de nouveaux standards dans l'aménagement des unités de soins du bâtiment 25. Il s'agit de rendre les pièces plus confortables et plus fonctionnelles, mais aussi d'inviter la nature à l'intérieur. L'ouverture est prévue pour l'hiver 2025.

La nature a un effet apaisant et une influence positive sur la santé. Le CPM tire parti de manière ciblée de cet effet dans le cadre de la transformation et de l'extension du bâtiment 25: de larges fenêtres permettront à la nature de pénétrer directement dans les nouvelles chambres des patient-e-s et les salles de traitement. Un sol vert mousse, des éléments en bois non traité, une abondance de lumière naturelle, des loggias aérées et un accès direct au jardin

renforcent encore cet effet et créent un environnement bénéfique à la santé.

En 2025, on déménage

Mais on n'en est pas encore là. Les patient-e-s pourront emménager dans les trois nouvelles unités de soins de 24 lits chacune à l'hiver 2025. D'ici là, les travaux de construction battent leur plein. Depuis le début des travaux en janvier 2022, plus de 100 ouvrier-ière-s ont permis au CPM de célébrer l'année dernière la fin des travaux du bâtiment 25. « Les travaux de construction se déroulent comme prévu », se réjouit Monika Fugazza, responsable du projet. « L'année dernière, l'inflation nous a toutefois mis particulièrement à l'épreuve. Respecter le budget en matière de coûts est et reste un tour de force permanent. »

Un processus de consultation étendu

La construction des nouvelles chambres de patient-e-s a été précédée d'un important processus de concertation et d'amélioration. Une chambre témoin

a été reconstruite à cet effet en 2023, juste à côté du chantier, afin d'être testée. Les groupes professionnels les plus divers ont ensuite vérifié de manière critique si la chambre, les matériaux et les meubles répondaient à leurs exigences professionnelles. Des thèmes tels que le nettoyage, la sécurité et la prévention du suicide ont été abordés, tout comme l'attractivité, le confort et l'effet psychologique des chambres.

Soutenir le processus de guérison

« L'examen et l'optimisation des chambres des patient-e-s, qui ont bénéficié d'un large soutien, ont été décisifs pour nous », explique Mirco Plozza, directeur du personnel et des opérations. Cela a permis au CPM d'aménager des chambres adaptées aux besoins des patient-e-s et de tous les groupes professionnels. « Les nouvelles chambres ne soutiendront pas seulement le processus de guérison des patient-e-s », explique Mirco Plozza, « mais leur offriront aussi un peu de normalité. »

Comptes annuels

Pénurie de main-d'œuvre qualifiée, hausse des prix et tarifs trop bas : les difficultés que le CPM a rencontrées en 2023 ont mis à mal le résultat annuel. La fusion prévue avec les SPU est la seule lueur d'espoir.

Pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Le CPM ne ménage pas ses efforts pour attirer de nouvelles recrues, mais malgré tout, il ne parvient pas à pourvoir les postes vacants. Par conséquent, il lui est impossible d'exploiter une partie de ses lits. Nonobstant cette capacité réduite, le nombre d'admissions à la clinique ne diminue pas et le nombre de patient·e·s envoyé·e·s au CPM pour un placement à des fins d'assistance et nécessitant une prise en charge intensive continue d'augmenter. D'une

part, ces tendances imposent une charge de travail difficilement supportable pour le personnel et, d'autre part, elles pèsent sur le résultat commercial 2023.

Déficit de financement. Une difficulté majeure réside dans les tarifs trop bas, qui en particulier dans la psychiatrie aiguë, ne couvrent plus les frais effectifs. Ces tarifs ne tiennent pas suffisamment compte, entre autres, des frais d'infrastructure effectifs et de l'inflation. Lorsque leurs finances sont mises en péril, les entreprises privées augmentent en général les prix de leurs prestations sous-financées ou les suppriment de leur catalogue. Or, étant un fournisseur de soins psychiatriques en bout de chaîne, qui supporte un mandat de prestations cantonal et une obligation d'admission, le CPM ne peut quant à lui pas procéder à ce type d'ajustements. Il a instamment besoin de conditions-cadres adéquates et de tarifs appropriés pour être à même de garantir sa liquidité continue en 2025.

En parallèle, la direction déploie la plus grande énergie pour repérer et exploiter le moindre potentiel d'économie. Après la transformation du bâtiment 25, le CPM travaille en outre d'arrache-pied avec ses partenaires pour trouver les moyens de financer la rénovation d'anciens bâtiments supplémentaires de la clinique.

Perspectives d'avenir. Pour le CPM et les SPU, il ne fait aucun doute que la fusion des deux cliniques publiques est la seule mesure pertinente pour renforcer la psychiatrie dans le canton de Berne, tant sur le plan professionnel qu'économique, et assurer sa pérennité pour les patient·e·s et les collaborateur·trice·s. Le CPM et les SPU ont déjà préparé le projet de fusion dans une large mesure en 2023 et s'apprêtent aujourd'hui à l'approfondir davantage encore en conjonction avec la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (cf. page 15). Les deux cliniques espèrent que la fusion souhaitée pourra ainsi être concrétisée pour le 1^{er} janvier 2025.

Vous trouverez sur les pages suivantes
le bilan et le compte de résultat 2023

Vous trouverez **les comptes annuels détaillés 2023** (en allemand) sur pzmag.ch/jahresrechnung2023 ou ici ►



Bilan

Tous les montants en CHF

31.12.2023

31.12.2022

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| Liquidités | 1'958'891 | 19'866'319 |
| Créances résultant de livraisons et de prestations | 17'613'411 | 18'091'482 |
| Autres créances à court terme | 538'961 | 521'529 |
| Provisions | 631'582 | 732'663 |
| Prestations non facturées | 7'732'592 | 6'932'065 |
| Compte de régularisation actif | 826'385 | 993'484 |
| Actifs circulants | 29'301'822 | 47'137'542 |
| Immobilisations financières | 6'077'501 | 6'763'593 |
| Immobilisations corporelles | 55'443'566 | 44'180'725 |
| Biens immatériels | 16'683 | 55'788 |
| Actifs immobilisés | 61'537'750 | 51'000'106 |
| Total actifs | 90'839'572 | 98'137'648 |
| Engagements financiers à court terme | – | – |
| Dettes résultant de livraisons et de prestations | 5'752'282 | 7'168'524 |
| Autres dettes à court terme | 3'182'391 | 2'486'916 |
| Compte de régularisation passif | 2'822'615 | 3'366'908 |
| Provisions à court terme | 644'841 | 639'077 |
| Fonds de tiers à court terme | 12'402'129 | 13'661'425 |
| Provisions à long terme | 6'136'610 | 6'572'587 |
| Fonds de tiers à long terme | 6'136'610 | 6'572'587 |
| Fonds de tiers | 18'538'739 | 20'234'012 |
| Capital social | 34'900'000 | 34'900'000 |
| Réserves issues du capital | 26'352'998 | 26'352'998 |
| Réserves de bénéfices | 16'650'639 | 18'573'835 |
| Bénéfice annuel | -5'602'804 | -1'923'197 |
| Fonds propres | 72'300'833 | 77'903'636 |
| Total passifs | 90'839'572 | 98'137'648 |

Compte de résultat

Tous les montants en CHF

| | 01.01.2023 -31.12.2023 | 01.01.2022 -31.12.2022 |
|--|---|---|
| Recettes domaine stationnaire | 74'413'026 | 74'379'193 |
| Recettes résidences | 6'987'077 | 6'693'615 |
| Recettes domaine ambulatoire | 3'777'574 | 2'854'942 |
| Réductions sur ventes | -66'219 | -24'817 |
| Produit net | 85'111'458 | 83'902'933 |
| Autres produits d'exploitation | 5'720'291 | 6'264'108 |
| Variation des effectifs prestations non facturées | 800'526 | 241'625 |
| Produit d'exploitation | 91'632'275 | 90'408'666 |
| Charges de personnel | -76'505'551 | -73'924'958 |
| Frais de matériel | -1'677'511 | -2'194'929 |
| Autres charges d'exploitation | -15'420'334 | -12'658'998 |
| Charges d'exploitation | -93'603'396 | -88'778'885 |
| Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) | -1'971'121 | 1'629'781 |
| Amortissements sur immobilisations corporelles | -3'652'166 | -2'608'115 |
| Amortissements sur immobilisations incorporelles | -39'105 | -64'073 |
| Amortissements | -3'691'271 | -2'672'188 |
| Résultat d'exploitation avant intérêts (EBIT) | -5'662'392 | -1'042'407 |
| Produits financiers | 109'551 | 109'778 |
| Charges financières | -49'963 | -32'526 |
| Résultat financier | 59'588 | 77'252 |
| Résultat ordinaire | -5'602'804 | -965'155 |
| Produits hors période | - | -958'042 |
| Résultat hors période | - | -958'042 |
| Résultat annuel | -5'602'804 | -1'923'197 |



Éditeur :

CPM Centre psychiatrique Münsingen SA
Hunzigenallee 1
3110 Münsingen
031 720 81 11
info@pzmag.ch
www.pzmag.ch

Concept et rédaction :

CPM SA, Barbara Lauber, Julia Schiller

Comptes annuels :

CPM SA, Mathias Wernli

Photographie :

Annette Boutellier, Berne

Conception :

2. Stock Süd, Netthövel & Gaberthüel,
Bienne

Lithographie et impression :

Imprimerie ediprim, Bienne

Traduction :

Apostroph SA, Berne

Relecture :

Rotstift AG, Bâle

Tirage :

2800 exemplaires en allemand
200 exemplaires en français
Avril 2024